

- INSTITUT ECONOMIE
 INSTITUT Sciences et techniques
 UFR DROIT
 UFR LEI
 UFR LSH

- PLC
 INSPE
 IEP
 CYTECH
 INSTITUT ST
 INSTITUT ECONOMIE
 EISTI

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Les demandes de remboursement seront traitées dans l'ordre d'arrivée des dossiers à partir du 15 octobre 2021.

N° étudiant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| (*Ce numéro figure sur votre certificat de scolarité - attestation de droits payés ou carte étudiant)

NOM : NOM d'usage (*pour les femmes mariées)

Prénom : Date de Naissance : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Adresse :

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville:

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Courriel :

*Paiement échelonné : OUI NON Si oui, date du 1er tiers |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

**Si vous aviez opté pour le paiement en 3 fois, le remboursement sera possible UNIQUEMENT lorsque la dernière échéance aura été prélevée.*

Le remboursement des droits d'inscription est de droit pour les étudiants qui annulent leur inscription et pour ceux qui se sont inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur sous réserve de formuler une demande de remboursement dans les délais indiqués ci-dessous.
 Ne sont pas remboursables, les prestations facultatives : parking, Sport, TOEIC. Les frais de gestion administrative (23€) restent acquis à l'université. **Attention : les droits d'inscription à l'IEJ ne sont pas remboursables. TOUTE DEMANDE ILLISIBLE OU INCOMPLÈTE, SERA REFUSÉE.**

Cadre réservé à l'administration	PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES
Motif correspondant à la situation de l'étudiant	Sans ces pièces, aucun remboursement ne sera effectué.
<input type="checkbox"/> Changement de régime pour l'année en cours 2021-2022 : <input type="checkbox"/> CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (1) <input type="checkbox"/> CONTRAT D'APPRENTISSAGE (2) <input type="checkbox"/> PRISE EN CHARGE FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"> (1) Copie du contrat d'apprentissage ou du contrat de professionnalisation / (2) Convention de prise en charge RIB au format IBAN/BIC (Si le RIB comporte un nom différent du celui de l'étudiant, ce dernier doit compléter le formulaire d'autorisation fourni par la scolarité)
<input type="checkbox"/> Démission avant le 04 octobre 2021	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire d'annulation d'inscription renseigné, daté et signé RIB au format IBAN/BIC (Si le RIB comporte un nom différent du celui de l'étudiant, ce dernier doit compléter le formulaire d'autorisation fourni par la scolarité) Carte étudiante CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ (si non fournie avec le dossier d'annulation) Planche de certificats de scolarité et justificatif de paiement (si non fourni avec le dossier d'annulation)
<input type="checkbox"/> Inscription dans un autre établissement de l'enseignement supérieur pour l'année en cours (au plus tard le 15 novembre 2021)	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire d'annulation d'inscription renseigné et signé RIB au format IBAN/BIC (Si le RIB comporte un nom différent du celui de l'étudiant, ce dernier doit compléter le formulaire d'autorisation fourni par la scolarité) Carte étudiante CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ (si non fournie avec le dossier d'annulation) Planche de certificats de scolarité et justificatif de paiement (si non fourni avec le dossier d'annulation) Copie de la nouvelle carte d'étudiant ou/et un certificat de scolarité le cas échéant pour justifier une inscription dans un autre établissement d'enseignement public pour l'année 2019-2020
<input type="checkbox"/> Bourse Études en France	<ul style="list-style-type: none"> Copie de la notification de Bourse Études en France. RIB au format IBAN/BIC (Si le RIB comporte un nom différent du celui de l'étudiant, ce dernier doit compléter le formulaire d'autorisation fourni par la scolarité) Copie du bulletin de versement CY délivré par la scolarité
<input type="checkbox"/> Refus de visa	<ul style="list-style-type: none"> Copie du refus de visa OBLIGATOIRE ZONE SEPA : RIB au format IBAN/BIC ou document émanant de la banque (si le RIB comporte un nom différent du celui de l'étudiant, ce dernier doit compléter le formulaire d'autorisation fourni par la scolarité) HORS ZONE SEPA : fournir un document émanant de la banque avec les renseignements permettant un virement international : nom et adresse de la banque, nom et adresse de la banque intermédiaire (si besoin), nom et adresse du bénéficiaire, coordonnées bancaires (N° de compte, ABA, BIC, etc ...)

Demande à adresser par courrier postal à : **INSPE – SCOLARITE PILOTAGE - REMBOURSEMENT -**
5 rue Pasteur – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Fait à le Signature de l'étudiant(e) :

Cadre réservé à l'administration

Code Etape (VET) : |_|_|_|_|_|

Montant du remboursement :

Transmis à l'agence comptable le |_|_|_|_|_|

Diplôme:

Nom du gestionnaire en charge du dossier :

Visa du Directeur de la Vie de Campus :